

Quatre-vingt sixième

LETTRE OUVERTE
aux Ecrivains de Belgique

Equinoxe du printemps 1974

Mes chers confrères,

Saint Augustin disait : « Si je me trompe, j'existe ». A ce titre, j'existe de toute évidence. J'existe même solidement. En peu de temps j'ai commis de graves erreurs et pour ma contrition, je veux vous en faire juges. De la première je vous parlai déjà dans ma dernière missive. Enflammé par l'appel de Soljenitsyne, je croyais que nous devions unir notre voix, si humble fût-elle, aux voix innombrables clamant leur solidarité avec ce défenseur indomptable de la liberté des lettres. Mais le conseil de l'Association des Ecrivains belges, vous le savez, refusa de me suivre. J'en fus navré, sans partager pour autant l'opinion d'un ami très cher qui me dit : « Ce sont des couillons ! » Au surplus, encore que Dauzat prétende que le mot existe depuis le XIII^e siècle, je ne me permettrais pas de l'employer.

Aujourd'hui je comprends pleinement mon erreur. Une solution est intervenue, aussitôt discutée dans le monde entier, non sans véhémence. L'A.E.B. peut se vanter de n'y être pour rien. Aussi ai-je savouré tout l'efficace de cet article 2 des statuts. Sur ce pivot solide le conseil s'est appuyé pour justifier sa non-intervention.

Depuis lors, hélas, je fis une nouvelle incartade. Voici les faits. Ayant posé trois questions au Ministre de la culture fran-

çaise et des sports francophones, le sénateur Guillaume reçut des réponses qui m'ébaubirent grandement. A croire qu'elles avaient été rédigées par M. Jacques Huisman en personne.

Le ministre, soutenu par son porte-plume spécialisé ès affaires théâtrales, y affirme que, de nos jours, le théâtre français ne vaut pas tripette ; ce qui condamne le Théâtre, dit national, à jouer force Anglo-saxons nettement supérieurs. En outre, comme il n'y a pas d'auteurs belges, il est impossible de les jouer. C'est d'une logique accablante.

M. Jacques Huisman n'aurait pas parlé mieux. Le pauvre homme se dit même obligé d'aller dénicher un auteur inconnu en Hongrie afin de varier quelque peu la pâture servie à son honorable clientèle, trop saturée de sauce anglaise. Sa sollicitude pour nos auteurs incapables n'en est pas moins réelle. Ne leur confie-t-il pas de temps en temps quelque adaptation ? C'est une compensation sérieuse car, chacun le sait, la provende apaise.

Que le ministre, ou son porte-plume, opine du bonnet, sans un hochement dubitatif, voilà qui me plongea dans une grande perplexité. Pour m'en sortir, j'ouvris le Répertoire bibliographique de l'A.E.B. J'y découvris une cinquantaine d'écrivains annonçant des pièces de théâtre imprimées et je pensai aussitôt aux nombreux tiroirs où somnolent des monceaux de pièces manuscrites.

Ma décision fut vite prise. L'article 2 des statuts ne disait-il pas : « L'Association a pour objet l'étude, la protection et le développement des intérêts de ses membres » ? J'écrivis donc au conseil d'administration de l'A.E.B. pour lui suggérer de protester auprès du Ministre, et de son porte-plume, contre cette condamnation définitive de nos dramaturges.

Eh bien, une fois de plus, je me suis trompé. Je ne dirai pas comme Destouches :

« Il est bon quelquefois de s'aveugler soi-même

Et bien souvent l'erreur est le bonheur suprême ».

Au contraire, je maudis le sort qui, malgré mes bonnes intentions, me détourne sans cesse de la voie royale. En effet, loin d'approuver ma suggestion, le conseil de l'A.E.B. me fit savoir,



sans autre commentaire, qu'il avait pris connaissance de ma lettre. Cette fin de non-recevoir, exprimée en termes nets, me fit grande impression. Je me gardai toutefois d'en parler à mon ami très cher dans la crainte de l'entendre me dire une fois de plus : « Ce sont des couillons ! » Car j'avais appris à me défier de toute impulsion intempestive. Je me disais : Ces administrateurs sont des sages. S'ils ont décidé de ne pas bouger, ils ont sûrement des raisons qui m'échappent. Loin de se rebiffer, il importe de les déceler, de les approfondir, de les méditer. J'ai pensé, par analogie, au système politique dont nous sommes les heureux bénéficiaires. Combien de fois ne nous arrive-t-il pas de maudire députés et sénateurs, sans oublier les ministres, pour telles de leurs décisions que nous jugeons volontiers néfastes ou stupides, alors que leur conscience, leur désintéressement et la haute idée qu'ils ont de leur mission ne sauraient être mis en doute. Au reste, ne sont-ils pas les élus du peuple ? Ils nous représentent par délégation. Si par hypothèse, ils commettaient une faute, c'est en quelque sorte nous qui la commettrions.

C'est bien ainsi que j'ai compris la réponse du conseil de l'A.E.B. Il est l'élu des membres. Il a leur confiance. Par conséquent, il agit pour le mieux et ils n'ont qu'à se taire. C'est ce qu'ils font d'ailleurs avec une discipline exemplaire.

Aussi l'inanité de mon intervention m'apparaît-elle clairement. A quoi eût servi d'importuner, voire d'agacer le ministre et son porte-plume ? A quoi bon lutter contre des moulins à vent, si j'ose m'exprimer ainsi, car il est difficile de comparer M. Jacques Huisman à l'un de ces engins tournoyants. Il est plutôt de la classe des poteaux.

Mes chers confrères, je vous ai raconté mes mésaventures par le menu pour qu'elles vous préservent de verser dans les mêmes errements. Quant au conseil de l'A.E.B., j'ose espérer qu'il sera plus indulgent que Nietzsche : « on oublie sa faute quand on l'a confessée à un autre, mais d'ordinaire l'autre ne l'oublie pas ». Et je veux bien répéter ce que je disais dans ma prime jeunesse sous la menace de la fessée : « Je ne le ferai plus ! »

ROGER AVERMAETE.



DU PANORAMA LITTERAIRE

La littérature panoramique vient de s'enrichir d'une nouvelle unité consacrée aux lettres belges. Panoramistes professoraux, les auteurs — pour bien marquer l'esprit d'un ouvrage conçu, paraît-il, pour étancher la soif de savoir de nos étudiants — ont déposé leur pseudonyme littéraire et se présentent à nous comme vous et moi, sous leur nom véritable. Ceci permet à MM. R. Burniaux et R. Frickx de redevenir au moment opportun Jean Muno et Robert Montal et de se citer congrûment parmi les auteurs dignes d'attention. Ceux-ci sont d'ailleurs si nombreux que l'on oublie les omissions insolites et les jugements hasardeux. Pour faciliter la mémorisation, un classement eût été préférable comme dans les compétitions sportives.

A quand le prochain exercice ?

Panoramistes à vos plumes !

R.A.